

27 Mar 2025 -14:20

COMMUNIQUE DE PRESSE du RISK MANAGEMENT GROUP Plan Hivernal – Le niveau d’alerte pour les infections respiratoires passe en code vert :les recommandations de base restent en vigueur

Ce 27/03/2025, le niveau d’alerte pour les infections respiratoires a été abaissé du code jaune au code vert. Cela signifie que les pics annuels hivernaux d’infections respiratoires sont derrière nous pour cette saison. Les recommandations de base, valables en toutes circonstances, resteront donc en vigueur pendant les mois d’été.

Le code vert est le niveau d’alerte le plus bas, et signifie qu’il reste une circulation faible d’infections respiratoires, mais que la pression sur le système de santé est à nouveau sous contrôle. Le Risk Management Group (RMG) répète les recommandations de base pour les mois d’été à venir.

Les recommandations de base restent valables en toutes circonstances et devraient faire partie des habitudes quotidiennes, en particulier en contact avec les personnes malades et vulnérables :

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou une solution hydroalcoolique ;
- Aérez régulièrement et ventilez de manière optimale les espaces intérieurs ;
- En cas d'éternuement ou de toux, utiliser un mouchoir à usage unique ou éternuer dans le coude et se laver les mains ;
- Rester chez soi si l'on est malade, et éviter les contacts avec d'autres personnes ;
- Lorsque l'on n'est plus malade et que les symptômes s'atténuent : porter encore un masque pendant au moins 5 jours après l'apparition des symptômes et garder ses distances lors des contacts avec d'autres personnes, surtout avec des personnes vulnérables ;
- Les personnes vulnérables considèrent de porter un masque dans les endroits fréquentés ;
- Faites-vous vacciner avant la saison hivernale de l'année suivante, si l'on présente, ou son entourage immédiat, un risque élevé d'infection grave, si l'on travaille dans le secteur de la santé, si l'on est enceinte ou si l'on désire l'être dans le futur proche. Votre médecin ou votre pharmacien peuvent mieux vous informer.

Vous êtes vulnérable si :

- vous avez plus de 65 ans
- vous avez une maladie chronique des poumons, du cœur, du foie ou des reins, des maladies métaboliques (y compris le diabète), ou des maladies neuromusculaires ;
- vous avez un trouble de l'immunité ;
- vous êtes enceinte.

Les nourrissons sont également vulnérables.

Pour les enfants de moins de 18 ans, seules les quatre premières recommandations sont applicables, ce qui signifie qu'ils ne sont pas tenus de porter des masques. Cependant, nous leur demandons, ainsi qu'à leurs parents, de rester conscients du risque d'infection dans les lieux fréquentés, en particulier lorsqu'ils sont en contact avec des personnes vulnérables.

Le RMG reste vigilant pour réagir rapidement et communiquer dès que des changements épidémiologiques importants surviennent.

Pour plus d'informations concernant les recommandations, consultez [le site web du SPF Santé publique](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be